

Demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)

Actualité législative publié le 17/07/2024, vu 38 fois, Auteur : <u>Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en</u> Droit

Demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)

Vous avez besoin du bulletin n°3 de votre casier judiciaire pour une démarche administrative ou une recherche d'emploi ? Vous pouvez l'obtenir **gratuitement** . Néanmoins, les procédures d'obtention de cet extrait varient en fonction de votre **lieu de naissance** (ou du lieu de naissance de la personne concernée si vous faites la demande pour elle). Nous présentons les informations à retenir.

SOURCE ET DE PLUS:

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1420